

BIEN COMPOSTER C'EST MAINTENANT!

GUIDE DU BON COMPOSTEUR



UN POUR TOUS
TOUS POUR TRI

DLVA.fr

04 92 70 34 00

LES BONNES RAISONS DE COMPOSTER

> Fabriquer un engrais 100% naturel et gratuit



Composter permet de lutter contre l'appauvrissement des sols en matière organique. Il améliore la qualité de votre sol, la rétention d'eau et apporte les éléments nutritifs nécessaires aux plantes et à la vie présente dans le sol.

> Réduire le volume de la poubelle

En compostant on peut réduire jusqu'à 30% de nos ordures ménagères mais aussi une partie des déchets verts du jardin. En moyenne, chaque habitant produit 100kg/an de biodéchets que l'on peut composter !



> Réduire son impact environnemental



Produire soi-même son compost évite que ces déchets soient transportés et enfouis. Cela participe à une meilleure gestion de nos ressources et à la maîtrise des dépenses de collecte et de traitement des déchets. En compostant les déchets du jardin, on limite également les aller-retours en déchetterie.



LE PRINCIPE DE COMPOSTAGE

> Le compostage reproduit le cycle de la nature

Le compostage c'est le processus de transformation des déchets organiques (végétaux et animaux) en présence d'oxygène et d'eau, par l'action de micro-organismes (bactéries, champignons...) et d'organismes de plus grande taille comme les vers, collemboles, cloportes, cétoines et autres insectes... Ces différents organismes ne vivent pas dans les mêmes conditions de température et ne se nourrissent pas tous des mêmes substances.

Le processus du compostage



- 1 Déchets compostables
- 2 Déchets en décomposition
- 3 Compost mature

Les différentes phases de décomposition

La fermentation

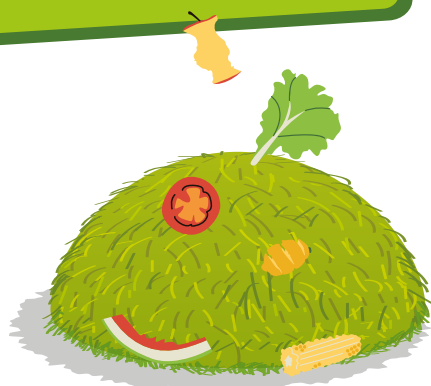
Les déchets organiques récemment déposés sont attaqués par les bactéries qui les consomment. Leur activité biologique libère de la chaleur et fait monter en température le compost. Cette action permet de rendre assimilables les déchets par les autres décomposeurs.



La maturation

Une fois que les bactéries ont consommé tout ce qu'elles peuvent assimiler, elles disparaissent et la température redescend progressivement. En dessous de 30°C, de nouveaux décomposeurs prennent le relais comme les champignons microscopiques et les macro-organismes (vers, mouches soldat, cloportes, collemboles...). Ils vont décomposer la matière grâce à leur tube digestif jusqu'à perdre leur aspect d'origine. Après 6 à 9 mois, le compost est dit mûr, les décomposeurs sont moins nombreux et les éléments nutritifs sont suffisamment décomposés pour être disponibles pour les plantes. Dès lors, il peut être utilisé dans votre jardin.

RÉUSSIR SON COMPOST : 3 RÈGLES D'OR



Déchets humides (Azotés)
Déchets de cuisine, gazon, pousses vertes.

Déchets secs (Carbonés)
Tailles, broyat, branches, pailles, écorces, feuilles mortes, sciure, copeaux, herbes sèches, papiers, cartons...

1 Diversifier les apports

Pour un compost de qualité, il faut mélanger deux familles de déchets. Les déchets humides (verts, azotés) qui sont principalement les déchets de cuisine (épluchures, restes alimentaires, etc.) et les déchets secs (bruns, carbonés) que l'on trouve au jardin (feuilles, branches broyées...) ou à la maison (boîtes d'œufs, cartons bruns, etc.) Veillez à garder l'équilibre en les mélangeant lors de vos apports : **2/3 de déchets humides et 1/3 de déchets secs.**



3 Surveiller l'humidité

Un compost trop humide empêche l'aération et peut dégager des mauvaises odeurs mais si le compost se dessèche les micro-organismes meurent et le processus s'arrête.

Il faut maintenir un juste équilibre pour que le compost soit toujours humide comme une éponge que l'on vient de presser.



2 Aérer le compost

Aérer le compost à l'aide d'un outil aérateur (fourche, brass-compost...) permet de l'oxygéner et donc d'éviter les mauvaises odeurs. L'idéal est de mélanger en surface les déchets frais avec ceux en cours de décomposition et d'effectuer un brassage une fois par mois.



Conseils :

S'il est trop humide, ajoutez de la matière sèche et brassez. S'il se dessèche trop l'été, arrosez-le.

QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

➤ À composter sans hésiter :



• **Les déchets de cuisine** : épluchures, fane, marc et filtre à café, thé, coquilles d'œuf concassées, croûte de fromage, pain, peaux d'agrumes, restes alimentaires crus ou cuits,



• **Les déchets de jardin** : tonte séchée, feuilles mortes, taille de haie, branche de petite taille, paille, fleurs fanées...



• **Certains déchets de maison** : mouchoir en papier, essuie tout, sac en papier, carton brun : boîte d'œuf, rouleaux de papier toilette...

➤ À composter avec modération :



• **Les déchets trop gros ou durs** (os, noyaux, coquille de noix, branches...) ont une décomposition lente. Ils peuvent être broyés pour accélérer leur décomposition,



• **La viande et le poisson** doivent être réduits en petits morceaux et enfouis dans le tas, hors d'atteinte des animaux. Brassez régulièrement pour éviter les mauvaises odeurs,



• **Les coquillages et coquilles** ne se décomposent pas mais apportent des éléments minéraux au compost et améliorent l'aération. Concassez-les avant de les déposer,



• **La tonte** : faites-la sécher puis intégrez-la en petite quantité pour éviter d'asphyxier le compost.



➤ Ne pas composter :

- Les produits non biodégradables (verre, métaux, plastique, tissu...),
- Les graisses animales et végétales,
- Les sacs plastiques « biodégradables », « ok compost », non adaptés au compostage domestique,
- Les végétaux malades,
- Les excréments et litières,
- La cendre, charbon, poussière.



Conseils :

Certains déchets doivent être réduits en petite taille (branche, fruit abîmé entier, coquille, boîte d'œuf...) pour qu'ils se mélangent mieux et se décomposent plus rapidement.

Lombricompostage : régime spécial pour les vers

Pour le Lombricomposteur : Veillez à respecter le régime alimentaire des vers : Fruits et légumes abîmés, épluchures, thé et café ainsi que papier kraft, carton brun et journaux. Ne pas mettre : ail, oignons, poireaux, agrumes, viande, poisson



PLUSIEURS SOLUTIONS DE COMPOSTAGE

QUAND ON A UN JARDIN

> Le compostage en bac

Le compostage en bac est la solution la plus courante, qu'il soit en bois ou en plastique, acheté dans le commerce ou fabriqué soi-même.

• Emplacement :

Le composteur doit être placé sur un terrain plat en contact direct avec la terre. Dans un endroit semi-ombragé et à l'abri du vent (proche de la source de vos déchets ou de votre potager par exemple). Si possible, gardez un espace disponible à proximité pour la réserve de matière sèche afin d'en incorporer à chaque dépôt.

• Installation

- Débutez de préférence au printemps ou à l'automne car les micro-organismes y sont très actifs.
- Une fois le bon endroit choisi, ameublissez la terre pour favoriser la remontée des micro-organismes.
- Installez votre composteur
- Placez des branchages et brindilles dans le fond (sur 10 cm environ) pour faciliter l'aération par le bas.
- Vous êtes prêt à déposer vos biodéchets.



(Si vous craignez la présence de taupes ou de rongeurs, vous pouvez déposer du grillage dans le fond de votre composteur pour éviter les intrusions)

> Compostage en tas



Les déchets sont regroupés en tas (andain) à même le sol. Cette technique permet de traiter de plus gros volumes de déchets (déchets du jardin par exemple) et nécessite peu d'entretien. Le compostage sera un peu plus long car le tas est plus exposé aux aléas climatiques et au dessèchement de surface. Il est aussi plus facilement visité par les animaux.



Conseils :

le tas ne doit pas dépasser 1 m de hauteur. Déposez les déchets de cuisine au cœur du tas et retournez-le 2 ou 3 fois par an.

Quelle que soit votre habitation il y a une solution



QUAND ON N'A PAS DE JARDIN :



> LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Que l'on composte seul ou à plusieurs, le processus est le même. Cependant en compostage partagé, 3 bacs sont nécessaires.

Le bac A pour stocker la matière sèche (broyat),

Le bac B pour mélanger les déchets verts et bruns,

Le bac C pour laisser mûrir le compost.

LES ÉTAPES CLÉS

- 1 **Dépôt des déchets de cuisine** (2/3 matières vertes)
- 2 **Ajout du broyat** (1/3 matières brunes)
- 3 **Mélange des déchets**
- 4 **Transfert et maturation** (tous les 3 mois)





> LE LOMBRICOMPOSTAGE

Le lombricompostage est un compostage d'intérieur. Dans un environnement adéquat et stable, les vers vont s'épanouir et décomposer efficacement les biodéchets. Il est composé de plusieurs plateaux percés de trous afin de permettre la migration des vers d'un niveau à l'autre. Il faut entre 250 g et 500 g de vers à compost pour bien démarrer : La population doublera tous les deux 2 mois jusqu'à sa régulation.

• Emplacement :

Le lombricomposteur doit être installé à l'abri du soleil et des écarts importants de température (ex : sous l'évier, dans une loggia, à la cave, dans le garage...).
Température idéale : entre 15 et 25 degrés.
Si la température est inférieure à 0 ou supérieure à 28 degrés, les vers vont mourir.

• Installation et fonctionnement :

- Montez votre lombricomposteur.
- Installez un seul plateau, sur le bac de récupération des liquides.
- Tapissez le premier plateau d'une couche épaisse de matières carbonées (cartons bruns, papiers kraft, feuilles mortes...).
- Déposez vos vers dessus avec leur litière et laissez-les s'installer 48h.
- Débutez les apports de biodéchets progressivement. Pensez à toujours ajouter de la matière sèche (carton, papier...), les vers en raffolent et cela régule l'humidité.
- Lorsque le plateau est plein de biodéchets, ajoutez un plateau par-dessus.
- Lorsque le compost est mûr (au bout de 3 à 4 mois) dans le plateau inférieur, videz-le pour vous en servir à nouveau.



RÉCOLTER ET UTILISER SON COMPOST

> Comment savoir si le compost est mûr ?

Si le compost est mûr, la matière doit être :

- d'une structure granuleuse,
- de couleur noire,
- avec une odeur de sous-bois,
- d'un aspect homogène (hormis quelques petits branchages).

La maturation prend en moyenne 6 à 9 mois.

Si passé ce délai il reste des déchets non décomposés, faites-leur suivre un nouveau cycle de compostage.

Le **tamissage** permet d'affiner le compost lorsqu'il y reste des éléments grossiers. Les parties non compostées pourront être remises dans le composteur pour un nouveau cycle.

> Où récolter ?

Compostage en tas : au centre du tas en repos.

Compostage individuel : tout en bas du bac en ouvrant le panneau ou la trappe.

Compostage collectif : dans le bac de maturation.

Lombricomposteur : dans le bac inférieur au bout de 3 à 4 mois. Placez-le sur le bac supérieur (où se trouve les déchets frais) pour faire migrer les vers dans le bac du dessous.

> Comment utiliser le compost ?

Le compost est un amendement idéal pour le jardin tant pour ses qualités structurantes que fertilisantes.

• Le compost « jeune » (partiellement décomposé) :

Un compost de 3 à 6 mois peut s'utiliser comme paillage de surface.

Étalez une fine couche (3 à 5 cm) autour des plantes, massifs, arbres, etc. en évitant tout contact avec les racines. Il libérera progressivement des éléments nutritifs dans le sol.

• Le compost mûr (totalement décomposé) :



Incorporé au sol (sur 5 à 15 cm) ce compost apportera les nutriments nécessaires pour toutes les cultures (gazon, potager, arbres, haies, etc.) et améliorera sa structuration (sol plus meuble, meilleure rétention de l'eau et des nutriments, etc.).



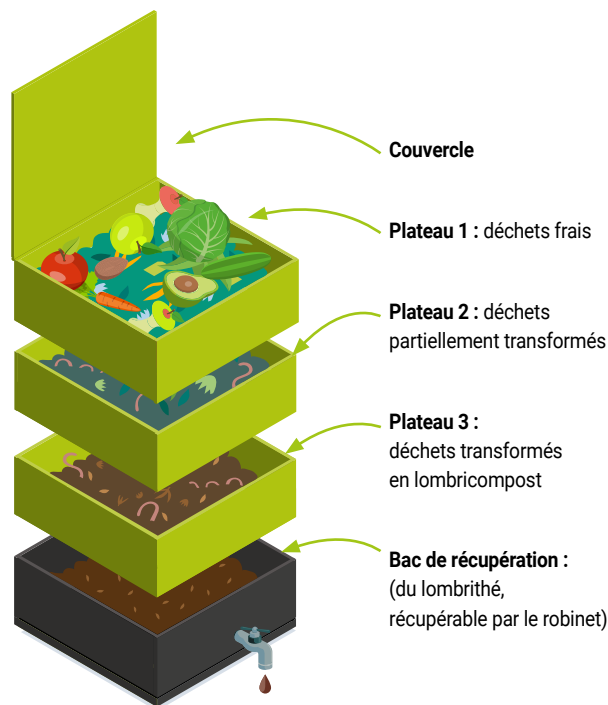
Conseils :

L'automne et le printemps sont les périodes idéales pour épandre le compost car les vers de terre sont très actifs, ils finiront de l'enfouir et de le transformer en humus.



N'utilisez pas le compost tel quel au risque de « brûler » vos plantes et plantations ! Préparez un terreau en le mélangeant avec de la terre. Pour les plantes en pot, mélangez 1/3 de compost pour 2/3 de terre.

PROCESSUS DU LOMBRICOMPOSTAGE



Vous partez en vacances ?

Pas de panique, vos résidents peuvent rester 3 à 4 semaines sans alimentation. Pensez à laisser une couche de cartons déchiquetés et humidifiés ainsi que le robinet ouvert pour éviter tout débordement.



ALLO COMPOST !

LES RÉPONSES AUX PROBLÈMES LES PLUS COURANTS



Quand on débute, certaines situations peuvent questionner ou inquiéter. Voici une liste de conseils pour réagir aux situations les plus courantes.

OBSERVATIONS	EXPLICATIONS	SOLUTIONS
Des odeurs désagréables se dégagent	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'air, trop tassé, trop humide, les déchets pourrissent. Présence de déchets carnés qui se décomposent mal. 	<ul style="list-style-type: none"> Ajouter de la matière sèche et mélanger. Réduire l'apport de déchet humide pendant quelques temps. Stopper les déchets carnés.
Aspect desséché	<ul style="list-style-type: none"> Excès de matière sèche. Période de forte chaleur (dessèchement des bords et en surface). 	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les apports en matière sèche. Mélanger pour homogénéiser l'humidité. Arroser si besoin.
La texture est pâteuse	<ul style="list-style-type: none"> Trop d'humidité et manque de matière structurante. 	<ul style="list-style-type: none"> Ajouter des déchets secs et ligneux : brindille, branche coupée, taille de haie broyée.
Les déchets ne se décomposent pas	<ul style="list-style-type: none"> Excès de déchets secs ou manque de déchets humides. Manque d'oxygène. 	<ul style="list-style-type: none"> Équilibrer les apports secs et humides.
Pas de montée en température du bac	<ul style="list-style-type: none"> Faible quantité de déchet. 	<ul style="list-style-type: none"> Tant que le contenu reste humide et aéré les déchets se décomposent quand même.
Température élevée et fumée	<ul style="list-style-type: none"> Processus de fermentation en cours. L'action des bactéries dégagent de la chaleur. 	<ul style="list-style-type: none"> Ce processus est normal, notamment en présence d'une quantité importante de déchets. Veillez à ce que le contenu ne se dessèche pas dû à l'évaporation.
Pousse de graines et de mauvaises herbes	<ul style="list-style-type: none"> Présence de plantes à graines. 	<ul style="list-style-type: none"> Éviter de mettre des plantes à graines.
Présence de moucheron	<ul style="list-style-type: none"> Ils viennent se nourrir des fruits abimés et restes de repas situés en surface. 	<ul style="list-style-type: none"> Enfouir les déchets ou recouvrir de matières sèches pour limiter la propagation.
Présence de rongeurs	<ul style="list-style-type: none"> Ils viennent se nourrir. Votre composteur est leur garde-manger. 	<ul style="list-style-type: none"> Ils ne sont pas problématiques mais si leur présence vous dérange vous pouvez placer du grillage dans le fond de votre composteur.
Présence de larves et d'insectes	<ul style="list-style-type: none"> C'est le signe que tout fonctionne bien ! Un compost en maturation grouille de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> C'est tout un éco-système qui se développe. Replacez-les dans le bac quand vous collectez votre compost.

VALORISER SES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont des ressources précieuses. Apprendre à les revaloriser dans votre jardin vous évitera des déplacements en déchetterie et vous offrira un jardin en meilleure santé.



3 techniques pour nourrir et protéger votre sol

Le broyage :

Il permet de réduire les déchets végétaux du jardin. Broyer les petites branches et autres résidus de taille vous permettra de réduire le volume de vos déchets verts. Toutes les tondeuses (électriques ou thermiques) peuvent broyer les petits déchets du jardin, y compris les jeunes branches fines (jusqu'à 1cm de diamètre). Vous pourrez ainsi les réutiliser dans votre jardin sous forme de paillage ou pour le compost.

Le paillage :

Les feuilles mortes, les pailles, les branches broyées, peuvent être épanchées en couche de quelques centimètres au pied des plantations. Le paillage nourrit le sol, limite le développement de mauvaises herbes, protège des fortes gelées et maintient l'humidité du sol. Un jardin couvert d'un paillis sera toujours plus facile à entretenir, cela vous fera gagner des heures de désherbage et d'arrosage.

Le mulching :

Cette technique consiste à laisser l'herbe coupée sur place pendant la tonte, pour qu'elle sèche et se décompose. Avec cette technique, on ne ramasse plus l'herbe qui devient un fertilisant naturel. Comme l'herbe coupée contient 95% d'eau, le sol conserve son humidité.

Rappel : le brûlage des déchets de jardin est interdit par la loi. La combustion de végétaux produit des polluants très toxiques et dangereux pour la santé. Pour les végétaux trop encombrants, vous pouvez les déposer dans la déchetterie la plus proche de chez vous. Retrouvez les coordonnées et les horaires sur dlva.fr.

Vous cherchez ou produisez du broyat ? Vous cherchez un broyeur pour votre jardin ? Déposez une annonce sur la plateforme « **BOURSÔVERT** ».

UN POUR TOUS TOUS POUR TRI

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR
TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
COMPOSTAGE@DLVA.FR

PRÊT À COMPOSTER ?
CONTACTEZ VOTRE AGGLOMÉRATION
POUR ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR !

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DURANCE LUBERON VERDON**

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION
Place de l'Hôtel de ville
04100 MANOSQUE
04 92 70 34 00

PLUS D'INFOS SUR

DLVA.fr

04 92 70 34 00

C'EST MAINTENANT !

